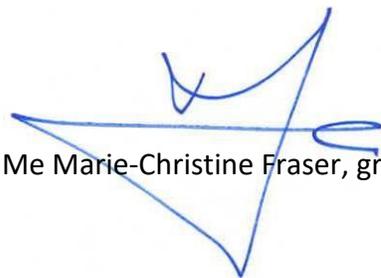


**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-266  
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2006-115 PLAN D'URBANISME  
DE LA VILLE D'ASBESTOS  
(Modification affectation publique institutionnelle)**

Prenez avis qu'à une séance ordinaire tenue le 15 janvier 2018, le Conseil municipal a adopté le règlement 2018-266 concernant le règlement modifiant le règlement 2006-115 Plan d'Urbanisme de la Ville d'Asbestos (Modification affectation publique institutionnelle).

Ce règlement prévoit des modifications du plan d'urbanisme soit du plan des grandes affectations du sol.

Donné à Asbestos, Québec, le 20 juin 2018.



Me Marie-Christine Fraser, greffière